Ami du Clergé du 2 octobre 1952

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Fête du Rosaire. — II. Les richesses du Rosaire, 325.
Pastorale des Sacrements selon le Directoire. — XVI. La célébration du baptême, 326.
Mois du Rosaire. — Quelques saints du Rosaire : I. Le Bx Alain de la Roche, « promoteur du Rosaire », 327. — II. S. Louis-Marie de Montfort, « insigne prédicateur du saint Rosaire », 329.
Retraite évangélique pour Jeunes Filles. — XIV. Clôture : « Magnificat », 331.
En lisant. — Le Rosaire et la vie familiale, 332.

FETE DU TRES SAINT ROSAIRE

II

LES RICHESSES DU ROSAIRE

Mes frères,

Le Rosaire est un thème fréquent de prédication, une des prières les plus usitées; mais il recèle une telle richesse spirituelle, que l'âme chrétienne peut toujours y trouver sa nourriture. Nous y verrons successivement une révélation de la vie divine, une illustration de la liturgie et une source de vie chrétienne.

I. — *Révélation de la vie divine*

Le terme révélation nous fait penser immédiatement à la divulgation d'un secret sensationnel et à l'émoi qui en découle, si bien que nous n'apprécions pas à sa valeur la découverte de la vie divine, qui nous a été communiquée progressivement par N.-S. C'est un grand dommage pour notre vie surnaturelle.

Soit dans les mystères qu'il nous fait contempler, soit dans les prières qu'il nous fait réciter, le Rosaire met sous nos yeux la vie divine, en elle-même et en nous.

On y retrouve les principaux faits et gestes de la vie du Christ. Or chacun d'eux est une manifestation de Dieu, c.-à-d. de son point de vue sur les éléments essentiels de l'existence humaine ; de sa Providence, qui vise notre vrai bonheur ; de son amour, qui est à l'origine de toutes les actions de son Fils incarné. Cette manifestation de Dieu se produit au travers des actes et des paroles de quelqu'un qui a mené une existence semblable à la nôtre, qui a employé un langage humain, qui s'est entouré d'hommes identiques à nous. Elle est donc tout à fait à notre portée.

Marie, que nous voyons toujours associée, de très près, à son divin Fils, nous montre, par son exemple, mieux que personne, ce qu'est la vie divine en nous : Dieu régnant en maître souverain dans notre âme ; toute notre activité, même la souffrance, voulant être une réponse d'amour à l'amour de Dieu. Il n'y a pas d'autre attitude pour qui veut imiter « la servante du Seigneur ».

Les formules de prières, que le Rosaire place sur nos lèvres, sont le code de cette vie divine en nous, et en rappellent les origines.

II. — *Illustration de la liturgie*

La liturgie évoque sans cesse les mystères de la vie du Christ et de notre salut. Mais cette évocation garde généralement l'imperfection de l'allusion ou du symbole. Elle touche moins facilement nos sens que l'attention directe aux scènes concrètes de la vie du Christ et de sa divine Mère.

Le Rosaire forme précisément une sorte de film, qui projette en nous ces scènes concrètes et les fixe dans notre sensibilité intérieure. Elles deviennent, alors, l'illustration animée des cérémonies liturgiques, leur commentaire vivant et perpétuel : ne reproduisent-elles pas les événements surnaturels majeurs, qui sont à l'origine de la liturgie chrétienne et de son efficacité ? Ne placent-elles pas sous nos regards les modèles, parfaits et pris sur le vif, des adorateurs « en esprit et en vérité » ? Ne nous mettent-elles pas en contact avec les principaux acteurs de la liturgie céleste ? Ne sont-elles pas bien faites pour prolonger formules et gestes, jusqu'à leur valeur infinie et les développer à leurs véritables dimensions ?

Admirons les qualités de ce commentaire : il est simple, grandiose, naturel, fidèle, attrayant, toujours maniable et à la portée de tous. La présence de Marie lui confère une fraîcheur sublime. Il possède la richesse et la variété des œuvres de Dieu.

Efforçons-nous donc de façonner le corps de nos souvenirs habituels, avec ces tableaux de l'épopée divine sur la terre ; nous installerons en nous les bases d'une vie liturgique éclairée, profonde, et qui intéressera tout notre être, même nos facultés les plus rebelles. Le déroulement des faits imprégnera peu à peu notre propre esprit, de l'esprit de Jésus et de Marie.

III. — *Une source de vie chrétienne*

« Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es », déclare le proverbe. La pratique du Rosaire, c.-à-d. la méditation de ses mystères et la récitation de ses prières, nous amène à fréquenter Jésus et Marie, mieux que la plupart de leurs contemporains. Nous communions à leurs états d'âme et à leurs actions, qui nous ont apporté le salut.

Nous ouvrons notre pensée à leur pensée. Leurs désirs et leur volonté entrent en contact avec les nôtres. Nous nous laissons progressivement envahir par leurs sentiments. Nous sommes tout entiers saisis par leur vie profonde, qui fut toujours une vie en Dieu. Ils font partie de nous-mêmes, ils constituent un élément essentiel de notre personnalité.

C'est que Jésus et Marie sont à notre disposition avec l'empressement et la constance d'une source qui, sans se lasser, débite et répand son eau bienfaisante. Leur volonté inlassable d'être à nous ressemble à une déclivité, sur laquelle incessamment et facilement, quelque chose d'eux arrive jusqu'à nous. Et les dons qu'ils nous proposent sont toujours assimilables, puisqu'ils nous atteignent sous un aspect humain.

Alimentée à une source si pure, si parfaite, si adaptée, notre piété ne peut manquer de s'épanouir, et de favoriser en nous une vie qui soit celle des vrais enfants du Père qui est dans les cieux. C'est le fruit naturel du Rosaire, école intérieure de Jésus et de Marie. Il mûrit dans toute âme qui pratique cette dévotion avec une docilité suffisante.

* *

En terminant cette messe, nous nous adresserons à Jésus pour en obtenir la grâce, par l'intermédiaire de Marie : « Que votre Mère toute sainte, dont nous célébrons le Rosaire, nous aide de ses prières, pour nous faire tirer profit des leçons que nous méditons !... » Ainsi soit-il.

PASTORALE DES SACREMENTS SELON LE DIRECTOIRE

XVI

LA CÉLÉBRATION DU BAPTÊME

Mes frères,

Dans une famille, un enfant vient de naître ; le jour même autant que possible, le père se présente à l'officier de l'état-civil pour déclarer la naissance et la faire inscrire aux registres. Pourquoi ne pas en user de même vis-à-vis de l'autorité religieuse ? Ce serait une marque de déférenec et de confiance envers le prêtre, père spirituel de son peuple ; et une occasion d'assurer le baptême « le plus tôt possible » selon la prescription du Code.

I

En tout cas, et le plus tôt sera le mieux, un membre de la famille viendra au prêtre pour lui demander le baptême de l'enfant. Le *Directoire* suppose que ce sera de préférence le père ou la mère puisqu'il nomme textuellement « les parents ». Cette démarche sera faite avec assurance et confiance, car l'enfant est appelé par Dieu à l'ordre surnaturel, le Christ lui a mérité toutes grâces et l'Eglise lui fait un devoir d'entrer dans son sein par le baptême.

Mais le *Directoire* souhaite que cette rencontre du prêtre et du demandant soit une occasion de comprendre « la gravité et les conséquences de cette démarche ». Il est demandé au prêtre : « qu'il ne se comporte pas seulement en administrateur, mais en pasteur » ; à lui donc le premier devoir d'instruire soit de vive voix, soit par « un questionnaire ou fascicule instructif » remis aux parents « en leur recommandant de l'étudier à loisir ».

A eux de se défendre alors contre un raisonnement simpliste et faux d'ailleurs, qui leur ferait dire : nous connaissons notre religion depuis longtemps et nous savons ce qu'est le baptême ; pas besoin de perdre notre temps à lire et à étudier dans les livres... Car si le prêtre, comme le suggère le *Directoire,* entreprenait de poser des questions, peut-être que l'interrogé se trouverait vite à bout de science.

On a beau avoir appris : on oublie si facilement ! Et les choses apprises peuvent avoir besoin de rappel, d'explications, de compléments qui ne sont pas à dédaigner. Plus on sait d'ailleurs et plus on connaît ses limites et plus on est avide de savoir davantage ; ne faites donc pas fi de la vérité.

Aidés de l'image, aujourd'hui des textes clairs, documentés, de lecture agréable et facile, présentés par de multiples maisons d'éditions nous offrent ample occasion de nous instruire ; n'y manquons pas. Un vieux proverbe dit que « rien n'est désiré qui ne soit d'abord connu » ; et c'est vrai. Une meilleure connaissance du baptême engendrera un désir plus ardent de le faire donner aux nouveau-nés ; et en assurera plus efficacement les fruits dans les âmes innocentes.

II

A l'enfant qu'on baptise, l'Eglise exige que soit donné un parrain ou une marraine. Le Code en donne ainsi la raison : « de par leur fonction, les parrain et marraine se voient confié pour toujours leur fils spirituel ; et pour tout ce qui regarde la vie chrétienne, ils devront veiller attentivement à ce que le baptisé se montre toute sa vie fidèle aux promesses qu'ils ont faits en leur nom au jour solennel de son baptême ».

De là découlent naturellement les conditions exigées pour le parrainage : 1° Etre baptisé et avoir l'âge de raison ; autrement on ne saurait assumer aucune responsabilité.

2° Etre catholique et n'avoir encouru aucune censure ecclésiastique.

3° N'être ni le père ni la mère ni le conjoint du baptisé (la sollicitude du parrain, de la marraine et leurs devoirs vis-à-vis de l'enfant doivent venir non du sang ni du mariage mais du baptême).

4° Etre désigné par les parents ou tuteurs du baptisé ou à leur défaut par le ministre du baptême.

5° Tenir ou du moins toucher l'enfant sur les fonts baptismaux.

Ne sont pas autorisés à être parrain ou marraine les moins de 14 ans ; les divorcés remariés du vivant de leur conjoint ; les personnes de mauvaise vie, ou insuffisamment instruites de notre religion ; les novices et religieux sans autorisation de leur supérieur; les clercs sans la permission de l'évêché.

La preuve que l'Eglise ne voit pas dans cette question du parrain une simple forma-

lité, c'est que le *Directoire* demande, au cas où la famille ne pourrait fournir aucun parrain idoine, qu'on le fasse remplacer « non par le premier venu ou par le sacristain, mais par un militant de l'Action catholique, agréé par la famille, et capable, par ses relations avec elle, de remplir efficacement son rôle dans l'avenir ».

On remarquera que le Code n'exige qu'un parrain ou une marraine, tout en admettant les deux mais pas plus. C'est ce qui explique certaines tolérances, par exemple concernant l'âge d'un parrain ou d'une marraine, quand l'autre remplit toutes les conditions requises. On comprend néanmoins le prêtre qui refuse toute personne n'offrant pas les garanties exigées par la licéité.

III

En certains lieux, et pendant des siècles dans l'Eglise primitive, le baptistère fut séparé de l'église ; parfois il voisinait avec elle ou même s'y rattachait ; l'habitude s'établit alors de l'incorporer à l'église ; aux abords de l'entrée ; mais le symbolisme du baptême, porte de la vie surnaturelle, lui a fait donner la place du publicain ; et que de fois nos fonts baptismaux s'encombrent des objets les plus variés et les moins décoratifs !

Certaines églises au contraire ont pris à tâche de réagir ; et elles l'ont fait parfois magnifiquement. On a impitoyablement chassé tout ce qui faisait de ce lieu une annexe de la sacristie ; on a remis à neuf pavage, voûtes, vitraux, utilisé les ressources de l'art pour mieux signifier la grandeur du baptême ; et, quand c'était possible, assuré dans un lieu plus vaste la beauté des cérémonies baptismales.

Si la paroisse toute entière savait s'intéresser à pareille œuvre, et surtout si cette restauration des fonts baptismaux s'accompagnait d'une information précise et d'une catéchèse approfondie du baptême, elle serait à souhaiter partout ! A défaut, que l'ordre et la propreté (parure des humbles demeures), règnent en ce lieu toujours et surtout au moment du baptême.

Quant aux cérémonies, elles doivent « édifier les assistants et leur donner une haute idée de la dignité incomparable de ce sacrement ». Le temps manque parfois au prêtre, à la fin d'une matinée chargée, ou entre deux messes, pour « expliquer le sens de ces cérémonies qu'il accomplit » ; il lui arrive d'y suppléer en remettant à chaque assistant un livret qui non seulement donne la traduction des prières, mais encore une brève interprétation des signes et des rites. Encore faut-il que les intéressés se donnent la peine de suivre, et de faire l'effort nécessaire pour comprendre.

Les paroisses populeuses connaissent les baptêmes collectifs ; outre l'avantage d'épargner le temps du prêtre et l'attente des familles, cette coutume manifeste mieux l'aspect communautaire du sacrement » ; et préserve le prêtre « d'une routine engendrée presque nécessairement par des célébrations réitérées et plus ou moins hâtives ». Aussi est-elle encouragée par le *Directoire*.

* *

Restaurer l'estime et le respect des sacrements est certes une œuvre de longue haleine ; et cependant elle s'avère de plus en plus nécessaire ; rien n'est à négliger pour y aboutir ; rien n'est petit ni inutile ; la réussite en ce domaine sera l'aboutissement de multiples et ingénieux efforts dans la foi et la bonne volonté.

MOIS DU ROSAIRE

Quelques saints du Rosaire

I

LE BIENHEUREUX ALAIN DE LA ROCHE

Promoteur du Rosaire

Il est plusieurs saints Alain au martyrologe : S. Alain de Lavaur, patron de la cathédrale de cette ville, quand le pape Jean XXII y fonda un évêché ; S. Alain de Courlay qu'honore toujours le diocèse de Quimper. Pourtant c'est au Bx Alain de la Roche que pense surtout la Bretagne et c'est son nom que les Bretons émigrés ont popularisé à travers la France. Il n'est cependant que Bienheureux, et même, c'est la tradition seule qui lui a donné constamment ce titre.

Mais à son nom s'attache un grand souvenir : celui de la promotion du Rosaire.

Profès dominicain du florissant couvent de Dinan, il passa successivement par les couvents de Saint-Jacques, à Paris, ceux de Douai, de Lille et de Gand, missionna dans les Pays-Bas et s'éteignit à Zwoll le 8 septembre 1475, à l'âge de 47 ans. Mais s'il est difficile de fixer la chronologie exacte de ses courses apostoliques, telle était sa renommée de sainteté, que quelques mois seulement après sa mort, le chapitre des Dominicains de Hollande prescrivait de réunir tous ses écrits, — qui ont disparu malheureusement depuis peut-être lors de la destruction de la Bibliothèque du couvent de Gand en 1566 — en vue de sa béatification et de sa canonisation.

Cette renommée il la devait surtout à sa prédication et à son organisation de la dévotion au Rosaire. L'année même qui suivit sa mort, en 1476, un de ses meilleurs disciples, le P. Michel François, exposait à Cologne cette œuvre de son Maître sous le titre révélateur « *Vérité sur la Fraternité du Rosaire ou du Psautier de la Bienheureuse Vierge Marie* ». Alain de la Roche fut en effet cela avant tout : *le prédicateur de la pratique du Rosaire et l'organisateur de sa Confrérie.*

I. — *Prédicateur de la pratique du Rosaire*

Le rosaire, tel que nous le pratiquons aujourd'hui, s'est formé lentement. Sous sa forme primitive, depuis combien de temps

est-il en usage ? Les historiens n'ontt pas jusqu'ici réussi à nous le dire avec certitude.

Au cours de son histoire il a connu des vicissitudes. Mais le Bx Alain de la Roche lui a donné une impulsion qui allait en faire, progressivement la prière universelle.

Le rosaire était le thème habituel de sa prédication. Il aimait à recourir à des exemples frappants de l'efficacité de cette prière. Les plus merveilleux — et par conséquent les plus invraisemblables pour notre esprit critique contemporain — ne l'étonnaient pas. Les érudits d'aujourd'hui lui en font grief. Ils l'accusent d'avoir « personnellement contribué à étendre ce halo d'inauthentique et d'apocryphe qui, à la fin du xv^e siècle, entoure la dévotion à laquelle il a lié son nom ». Ils s'indignent même que « le mauvais goût, les amplifications et les fantaisies mystiques du prédicateur breton » soient venues embrouiller l'histoire du Rosaire et de sa Confrérie.

C'est oublier que le Bx Alain de la Roche était un missionnaire, un prêcheur. Il ne s'adressait pas à des étudiants en classe en vue d'une formation scientifique, mais au peuple pour l'instruire des mystères du salut, et le stimuler à la pratique du Rosaire, comblée de tant de faveurs du ciel. Aussi, comme le prédicateur d'aujourd'hui recourt aux recueils de traits édifiants pour mieux fixer l'attention et graver son enseignement, ainsi Alain de la Roche puisait-il à pleines mains dans ces recueils d'exemples qui avaient cours de son temps, sans se croire obligé d'en établir préalablement l'authenticité.

Ainsi racontait-il que la T. S. Vierge ellemême était apparue à S. Dominique qui désespérait de la conversion des Albigeois, qu'elle lui avait mis dans les mains le chapelet, avec ces paroles : « Comme la Salutation angélique a été le principe de la Rédemption du monde, il faut aussi que cette Salutation soit le principe de la conversion des hérétiques. Ainsi, en prêchant le Rosaire qui contient cent cinquante *Ave Maria,* tu verras un succès merveilleux de tes travaux et les plus opiniâtres de ces sectaires se convertir par milliers. » L'argument devenait irrésistible. La T. S. Vierge elle-même avait pris la peine de donner le rosaire comme prière infaillible. La foi du Bienheureux aux miracles, comme celle de tous les Dominicains, dans la suite, qui ne cesseront d'introniser cette image, ne s'étonnait pas plus de cette recommandation faite par la Sainte Vierge que nous nous étonnons des instances de N.-D. de Fatima en faveur du rosaire.

Aussi bien, s'il ajoutait foi à ces pieuses croyances et aimait à les raconter, jamais pourtant il ne les présenta comme articles de foi. On pouvait y croire ou ne pas y croire. Pour lui, comme il l'affirmait, la valeur du rosaire ne dépendait pas de l'authenticité de ces révélations privées qui restent toujours affaire de piété et non de foi. L'efficacité du rosaire, c'est qu'il est prière, prière moralement commune, prière à Marie, Médiatrice des grâces. L'Evangile nous enseigne que c'est le moyen d'obtenir les grâces de Dieu : « Demandez et vous recevrez...; chaque fois que vous serez rassemblés deux ou trois pour prier le Père en mon nom, je serai au milieu de vous. » Comme à Cana, Dieu veut que nous ayons tout par Marie.

Aussi le Bx Alain de la Roche ne se contentait-il pas de prêcher le Rosaire aux foules. Il s'en faisait le propagateur auprès de ses frères les Dominicains. C'est ainsi que dans les couvents de Hollande la prière du rosaire devient de règle pour les Frères convers à titre de suffrages et que, parmi les Pères, il se fit de nombreux et fidèles disciples qui comme lui devinrent des apôtres du rosaire.

II. — *Organisateur de la Confrérie du Rosaire*

Ce qui semble l'innovation propre du Bx Alain c'est la création de la Confrérie du Rosaire, qui s'est révélée si salutaire et si féconde.

Création est peut-être beaucoup dire. Le P. Alain ne partait pas de rien. Avant lui existaient des Confréries de la Vierge, qui faisaient participer leurs membres aux biens spirituels des confrères et des religieux qui les avaient fondées. L'originalité du Bx Alain fut d'organiser, sur ce modèle, une Confrérie du Rosaire proprement dite. Ses membres s'obligeaient à cette formule de prière qu'est le rosaire ou le « psautier de la Vierge ». Les mêmes faveurs lui étaient accordées qu'aux pieuses associations mariales : mise en commun des richesses spirituelles des membres de la confrérie et participation à celles des religieux de l'Ordre de S. Dominique.

Ces privilèges attachèrent encore davantage les chrétiens à la pratique du rosaire. On pouvait compter sur les prières et les satisfactions de tant de saintes âmes ! C'était instituer, ainsi qu'on a dit (P. Mortier), une « mutualité spirituelle », comme Lacordaire écrit de la communion des saints qu'elle est « une véritable société de secours mutuel ». Les confréries se multiplièrent. Elles prirent le pas sur les confréries antérieures. Elles finirent par s'y substituer.

Leur bienfait ne fut pas seulement de propager la pratique du rosaire et d'aider à la sanctification de leurs membres. Elles servirent également de modèles et d'appui à d'autres institutions similaires, voire de caractère plus apostolique. Tel fut le cas des fameuses Congrégations mariales des Jésuites fondées par les PP. Coster et Lennis, et qui sont encore aujourd'hui, dans beaucoup de pays, la forme toujours vivante de l'Action catholique. En effet, les fondateurs des Congrégations mariales, quelque cent ans plus tard, au dernier quart du xvi^e siècle, firent une obligation aux congréganistes de s'inscrire préalablement à la Confrérie du Rosaire, et même le P. Coster regardait sa congrégation comme une section particulière de la Confrérie du Rosaire.

Pourquoi cette dépendance ?

D'abord pour l'honneur de Notre-Dame par la fidélité à son culte pour la fidélité à l'Eglise.

« Il y avait alors à lutter contre le mouvement novateur qui, politique plus que dogmatique, s'efforçait de séduire la foule et de la détacher de l'Eglise en jetant le ridicule et l'odieux sur la dévotion envers celle, qui, « seule, a eu raison de toutes les hérésies du monde. » Le respect humain et l'ignorance crédule n'accueillaient que trop aisément les sophismes et les sarcasmes dirigés contre le rosaire. Une réparation et une réaction s'imposaient. Ce fut la préoccupation et le constant labeur du P. François Coster. S. Pierre Canisius l'appuyait chaleureusement. L'un et l'autre jugeaient insuffisante la simple réaction ; ils passèrent à la contre-offensive en propageant opiniâtrement la dévotion à Marie et la pratique la plus populaire de cette dévotion, ce rosaire tant décrié qui, à sa première origine, avait été surtout une arme de combat » (Villaret, S. J., *Les Congrégations mariales*, p. 344).

Il y avait encore une autre raison, tout à l'honneur de la Confrérie du Rosaire et de son fondateur le Bx Alain. Il s'agissait de donner à ces jeunes Congrégations mariales un répondant devant l'Eglise toujours en garde des nouveautés. La Confrérie du Rosaire prend ainsi figure de sœur aînée, invitée à servir de marraine à la plus jeune (cf. Villaret, p. 345-346).

Le zèle du Bx Alain pour le rosaire et sa confrérie aura eu cet heureux résultat de surcroît d'avoir facilité le développement de ces Congrégations mariales des PP. Jésuites auxquels la cause catholique est si redevable. Déjà ce zèle avait favorisé la dévotion à Notre-Dame, l'avait enracinée contre les assauts du protestantisme du siècle suivant, aidé les âmes à se sanctifier par Marie. Mais par l'appui des Confréries aux Congrégations cet apostolat porta plus loin : on ne sait pas tout le bien que l'on fait en propageant la dévotion du rosaire.

* *

Il est raconté du Bx Alain de la Roche, comme de plusieurs saints ou saintes, que lors d'une apparition, la T. S. Vierge, en signe de mariage mystique, lui passa au doigt un anneau d'or. Histoire ou légende, ce geste de Notre-Dame est symbolique. Il dit l'union intime avec Marie que réalise la pratique du rosaire. Car il est bien raconté dans ce récit que ce fut la récompense de sa dévotion au rosaire : « par le moyen de ce psautier dont il servait la Vierge Marie, elle l'épousa d'un anneau d'or ». Pratiquer saintement le rosaire c'est s'établir en communion habituelle de vénération, de pensée, de cœur, d'intention, de vie avec la T. S. Vierge. C'est commencer ici-bas cette louange perpétuelle que nous prolongerons sans fin dans le ciel.

II

SAINT LOUIS-MARIE DE MONTFORT

« *Insigne prédicateur du saint Rosaire* »

Un récent article de l'*Osservatore Romano* (12-3-52), sur la journée du Souverain Pontife, relevait que dans la chapelle privée du Saint-Père, non loin de la statue de la Vierge d'un fervent artiste du Val Gardena on pouvait voir le reliquaire du grand disciple et apôtre de Marie, canonisé par Pie XII, S. Louis-Marie Grignion de Montfort.

Que voilà bien sa place ! Montfort est inséparable de Marie. Il n'y a peut-être pas de saint qui ait eu pour elle dévotion si tendre et si profonde à la fois. Cette dévotion porte un nom : « *l'Esclavage d'amour de la T. S. Vierge* » ; et notre saint s'en est expliqué dans un livre, aujourd'hui classique : *le Traité de la Vraie dévotion à la Sainte Vierge*. Qu'on note bien ce qu'a écrit un des plus persévérants collaborateurs de ses missions, M. des Bastières : « Je connais un très grand nombre de pécheurs scandaleux, à qui il a inspiré cette dévotion et de dire tous les jours le rosaire, qui sont parfaitement convertis...» Ce rapprochement n'indique-t-il pas que c'est en implantant le rosaire que Montfort faisait pratiquer sa parfaite dévotion à la Sainte Vierge ?

En fait, ses litanies invoquent ce « dévot esclave de Jésus en Marie » comme « l'apôtre du T. S. Rosaire ». L'oraison de sa fête salue en lui « un insigne prédicateur du T. S. Rosaire ». Un vertueux prêtre de son temps écrit que

« jamais homme ne fut sur la dévotion du rosaire un plus fidèle disciple de S. Dominique que M. de Montfort. Il en recommandait à tout le monde la pratique et il a fait lui-même la confidence à quelqu'un de ses amis, qu'il avait obtenu de Dieu, par l'entremise de la Sainte Vierge, la conversion des pécheurs les plus obstinés. Il avait un livre des merveilles du saint rosaire. Il les expliquait avec tant d'onction que tout le monde en était charmé. Je crois qu'il y a engagé plus de 100.000 personnes. Je n'en finirais pas si je voulais rapporter toutes les peines qu'il s'est données à ce sujet. »

Voyons donc à l'œuvre « cet insigne prédicateur du T. S. Rosaire » *dans ses missions, dans ses écrits, dans sa conduite.*

I. — *Dans ses Missions*

Montfort fut un missionnaire qui mourut jeune, à la tâche, — à 43 ans, — d'épuisement, en pleine mission, à St-Laurent-sur-Sèvre, au cœur de cette Vendée qu'il a transformée. Et dans ses missions il n'a cessé d'inculquer la pratique du rosaire à tous ; foule chrétienne, pécheurs, hérétiques, religieuses, prêtres.

Aux foules, il sait comment on parle. Il déploie, dans toutes les paroisses qu'il évangélise, ses bannières du rosaire, sur lesquelles son auditoire peut suivre des yeux, tandis qu'il parle, les enseignements de la foi et de la morale. Si le sculpteur Réal del Sarte a dressé le vendéen épique de la contre-révolution avec le chapelet à son cou et à son bras et si dans les familles de Vendée, aujourd'hui encore, on dit le soir le chapelet en famille, c'est fidélité séculaire à une dévotion, si ancrée par Montfort et ses missionnaires au cœur des ancêtres, qu'elle est pour leurs descendants la chose la plus sacrée.

Un pécheur lui résiste-t-il ? Il finit par le prendre à grand renfort d'*Ave Maria.* Il l'affirme : « Jamais pécheur ne m'a résisté, quand je lui ai mis la main au collet avec mon rosaire. » Et quand il les tient ainsi, bons chrétiens ou convertis, il les amarre solidement à leurs devoirs religieux avec son rosaire. « Si quelqu'un accepte de réciter ici la prière et le chapelet, les dimanches et les fêtes, propose-t-il en quittant Montbernage (Poitiers), j'y laisserai l'image de ma bonne Mère. » Un ouvrier se proposa et toute sa vie, pendant plus de cinquante ans, Jacques Goudeau assurera la récitation du chapelet dans la chapelle du faubourg, devenue aujourd'hui lieu de pèlerinage.

Même dans les milieux hérétiques, le rosaire est son livre et son arme. Pas plus que S. Dominique avec les Albigeois, il ne se perd en discussions et controverses avec les protestants de La Rochelle. Devant eux, comme les paysans des campagnes, il expose simplement l'enseignement de l'Eglise avec les mystères du rosaire pour illustration.

Ne croyez pas qu'il juge le rosaire bon uniquement pour les simples fidèles. Il lui arrive, entre deux missions paroissiales, de donner des retraites à des religieuses. A la fin d'une retraite aux Sœurs du Sacré-Cœur d'Ernemont, il avait prêché le rosaire avec une telle flamme, que ses bonnes retraitantes le prièrent de leur donner « une leçon de choses » et de dire lui-même le chapelet « en sa manière ». Il le fit et « d'un air si dévot et si tendre pour Marie », que les saintes filles en gardèrent un souvenir impérissable.

Et il veut gagner les prêtres qui ont charge du troupeau. Il leur recommande le rosaire en des phrases où vibre encore l'acent de son éloquence :

« Ministres du Très-Haut, prédicateurs de la vérité, trompettes de l'Evangile, permettez-moi de vous présenter la rose blanche de ce petit livre pour mettre en votre cœur et en votre bouche les vérités qui y sont exposées simplement... En votre cœur, pour entreprendre vous-même la sainte pratique du rosaire et en goûter les fruits. En votre bouche, pour prêcher aux autres l'excellence de cette sainte pratique et les convertir par ce moyen. Prenez garde, s'il vous plaît, de regarder comme le vulgaire, et même comme plusieurs savants orgueilleux, cette pratique comme petite et de peu de conséquence ; elle est vraiment grande, sublime et divine. C'est le ciel qui vous l'a donnée pour convertir les pécheurs les plus endurcis et les hérétiques les plus obstinés. Dieu y a attaché la grâce en cette vie et la gloire dans l'autre ! »

II. — *Dans ses écrits*

Montfort parle ici d'un petit livre. C'est son «*Secret admirable du T. S. Rosaire* ».

Les plus populaires de ces écrits ce sont ses *cantiques* que l'on chante, après plus de deux siècles écoulés. Son inspiration ne cesse de lui souffler des strophes sur le rosaire. L'un d'eux en compte 63 : une pour chaque *Pater* et *Ave* du chapelet avec invocation préliminaire et finale. Ailleurs, on trouve ici lieux, états, catégories : les pécheurs, les parfaits, les enfants, les soldats, les vierges, les tertiaires... ; nouvelle preuve qu'il prêchait son rosaire à tous, sur un mode sans cesse renouvelé, selon la condition spirituelle des personnes auxquelles il s'adressait.

Le plus connu, c'est assurément celui intitulé : *Par l' « Ave Maria »*.

Oh ! conseil salutaire !
Oh ! l'excellent secret -
Pour devenir parfait,
Par jour dire un rosaire.
....
Qui s'y rendra fidèle
Marchera vivement,
Vivra parfaitement,
Mourra tranquillement,
Montera sûrement
A la vie éternelle.

Les cantiques de Montfort sont souvent chantés sans qu'on en connaisse l'auteur ; mais son *Traité de la Vraie dévotion* est un livre à la fois, peut-être, le plus substantiel et le plus pénétré de piété qui ait été écrit en l'honneur de Marie. Voyez ce bel éloge, tout parfumé de poésie, du *Je vous salue, Marie :*

« l'*Ave Maria*, bien dit, c.-à-d. avec attention, dévotion, modestie, est selon les saints, l'ennemi du diable, qui le met en fuite et le marteau qui l'écrase, la sanctification de l'âme, la joie des anges, la mélodie des prédestinés, le cantique du Nouveau Testament, le plaisir de Marie et la gloire de la Très Sainte Trinité. L'*Ave Maria* est une rosée céleste qui rend l'âme féconde ; c'est un baiser chaste et amoureux qu'on donne à Marie, c'est une rose merveille qu'on lui présente, c'est une perle précieuse qu'on lui offre, c'est un coup d'ambroisie et de nectar divin qu'on lui donne. »

Ecoutez cette pressante recommandation :

« Je vous prie donc instamment, par l'amour que je vous porte en Jésus et Marie de... réciter... votre chapelet, et, même si vous en avez le temps, votre Rosaire tous les jours et vous bénirez à l'heure de votre mort, le jour et l'heure que vous m'avez cru »...

Et c'est de lui que nous tenons cette méthode, aujourd'hui universelle, pour dire avec fruit le saint Rosaire : énoncé du mystère, demande de sa grâce spéciale.

III. — *Dans sa conduite*

Il était lui-même une prédication vivante du rosaire. De le voir le réciter, de le voir agir disait tout de suite que c'était sa grande prière, pour lui et pour les autres. On était si accoutumé de le voir, avec son chapelet à la main ou à sa ceinture qu'on l'appelait où il passait « le Père au grand chapelet ».

Il fut un grand planteur de calvaires, mais il les enguirlandait du rosaire. Ici, il dispose devant la chapelle un long rosaire à gros grains sur lequel, plusieurs pèlerins à la fois pourront dire leur chapelet ; là, il le suspend aux deux bras de la croix de mission ; ailleurs, à son fameux calvaire de Pontchâteau, il plante un rosaire de sapins que des cyprès partagent en dizaines. Pour répandre son chapelet il n'est jamais à court d'inventions.

A Montbernage, l'ouvrier Goudeau fut fidèle toute son existence à assurer la récita-

tion du chapelet institué par Montfort. Il n'en fut pas ainsi à Vallet (diocèse de Nantes) où il avait donné une mission. Prié de repasser par cette paroisse, comme il se rendait à Roussay, le missionnaire s'y refusa : « Non, non ! ils ont quitté mon chapelet. » Vallet comprit et se remit à dire le rosaire.

A Rennes, rue Haute, habite un magistrat en vue, un converti et un dirigé du P. de Montfort, dont le missionnaire a fait un saint. Mais rue Haute, il y a aussi une place assez déserte où la jeunesse de Rennes se donne rendez-vous. M. d'Orville voudrait épurer les lieux. — « Plaçons, lui dit Montfort, au-dessus de votre portail, dans une belle niche, une statue de la Vierge Marie. J'ai confiance que l'on verra bientôt cesser les scandales. » Un soir, le missionnaire y inaugure personnellement la récitation publique du chapelet. Cela fait boule de neige. Toutes les dévotes du quartier se serrent autour de M. d'Orville qui a promis à son directeur de conscience de continuer, après son départ, de dire chaque jour le chapelet devant la Vierge de son logis. Cela n'alla pas tout seul. Certains soirs, il fallut manier le fouet en même temps que le chapelet, pour dénouer les couples et leur faire abandonner la place. Mais un jour, il y eut plus grave. De riches attelages passèrent rue Haute, pendant la récitation du chapelet présidée par M. d'Orville. C'était des gens du monde que fréquentait le haut magistrat, qui avaient, sans doute, entendu parler de ses exploits pieux, et qui venaient voir. Qu'allait dire et penser tout ce beau monde après avoir vu de ses yeux ? On rirait bien dans les carosses et, le lendemain, dans la société rennaise de ce recteur de quartier en redingote qui faisait débiter des *Ave Maria* à quelques bonnes femmes. Le manieur de chapelet se mit à trembloter ; son cœur battit la générale, une sueur froide « pénétra jusqu'à ses habits ». Mais tandis que les carosses défilaient, le genilhomme continua d'une même voix ferme de mener le chœur des *Ave Maria*. Le chapelet de Montfort avait purifié le quartier et remporté sa plus belle victoire : il avait vaincu le respect humain.

* *

Profitons, comme ses contemporains, des leçons de S. L.-M. de Montfort, comme l'ouvrier Goudeau, comme le haut magistrat d'Orville, ou mieux comme sa dirigée d'élection, Mère Marie-Louise de Jésus, première Supérieure Générale des Filles de la Sagesse qu'il a fondées pour l'instruction de l'enfance et pour le soin des malades. Dans la diligence qui la ramène à St-Laurent-sur-Sèvre, elle égrène discrètement et dévotement son grand chapelet. Un officier qui est du voyage, quelque peu intrigué, lui demande des explications. Et la bonne religieuse de lui répéter tout ce que son Père lui a si fortement prêché à Poitiers et à La Rochelle sur le Rosaire. Tant de feu gagne l'officier. — Montfort avait ainsi gagné les soldats de la garnison rochelaise — et bientôt, tout le coche bourdonne d'*Ave Maria*, comme dans une chapelle, un soir de mois de Marie.

Notre chapelet à la Montfort sera le secret de notre sanctification et le secret du salut de nos frères.

RETRAITE EVANGELIQUE POUR JEUNES FILLES

XIV

Clôture de la retraite

Messe de Communion

MAGNIFICAT

Mes chères enfants,

Pourriez-vous avoir dans le cœur en ce moment, d'autre sentiment que celui de la reconnaissance ? Cette vertu — j'entends la reconnaissance effective — est-elle autre chose que l'amour ardent et pratique pour le Dieu qui, ces jours-ci, vous a comblées de grâces ? Et pourriez-vous exprimer à ce Dieu si bon votre immense gratitude d'une manière plus efficace et plus agréable à son cœur qu'en la faisant passer par les lèvres de Marie chantant son **Magnificat.**

* *

Cette magnifique improvisation de la Vierge est, par excellence, l'hymne de la louange divine. Marie loue le Seigneur d'avoir accompli l'œuvre de l'Incarnation de son Fils : telle est l'idée fondamentale de ce cantique. Elle exulte de joie à la pensée qu'il a accompli cette œuvre par elle, sa servante, devenue sa Mère. Elle le bénit de ce que par là il s'est révélé le Tout-Puissant, le Saint, le Miséricordieux, Celui qui fait ce qu'il veut, qui confond la sagesse humaine, qui abaisse la puissance orgueilleuse, qui méprise la richesse terrestre. Et enfin elle le loue de ce qu'en elle, fille d'Israël, il a montré sa fidélité aux promesses faites à Abraham et à sa race, pour les siècles à venir.

La Vierge qui chante ainsi n'est-elle pas votre mère ? n'est-elle pas en même temps la plus parfaite, la plus sainte, la plus glorieuse de toutes les créatures ? Au moment où Jésus va descendre dans votre cœur pour sceller le pacte d'alliance que, pendant cette retraite, vous avez conclu avec lui — et cela pour toujours, n'est-ce pas ? dites-lui avec Marie :

Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit tressaille de joie en Dieu mon Sauveur, parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante. — Vous êtes, Seigneur, l'auteur de tous les biens : c'est de vous que je les ai reçus avec abondance pendant ces jours heureux. Soyez-en béni ! Vous avez regardé l'humilité, c.-à-d. la bassesse de mon néant. Mais « je suis votre servante, et la fille de votre servante », et, dans votre bonté, vous m'avez comblée. Comment vous en remercier ?

Voici, a chanté Marie, **qu'à partir de ce jour toutes les générations me proclameront bienheureuse.** — En ce qui me concerne, moi, petite et chétive créature d'un jour, je vous acclame, ô ma Mère, car c'est par vous, par votre ministère, par vos mains sacrées que me sont venus tous les trésors de Dieu. Ah ! vous êtes bienheureuse de pouvoir faire tant de bien aux âmes : vous en avez acheté le droit si cher. — Mais la plus heureuse, c'est moi — pouvez-vous dire, mes enfants — moi